APPRENTIS D'AUTEUIL

TAXE D'APPRENTISSAGE 2013

Savoir-être Savoir-faire

Avec votre Taxe d'Apprentissage 2013, donnez un avenir aux jeunes accueillis à Apprentis d'Auteuil

www.taxeapprentissage.org

SOMMAIRE

p. 2 ***Édito***

p. 3 ***Historique***

p. 4 ***Interview***

p. 5 ***Nos filières***

p. 7 ***Témoignages***

p. 9 ***Mode d'emploi***

“L’entrée en apprentissage d’un jeune révèle ses capacités et son envie de réussir.”

Au sein des établissements d’Apprentis d’Auteuil, l’apprentissage et l’adaptation à la vie de l’entreprise sont les clefs de la réussite professionnelle des jeunes que nous accueillons.

Grâce à votre Taxe d’Apprentissage, ils reçoivent en effet les compétences dont vous aurez besoin demain :

- **des formations techniques pointues** dans des métiers « tremplin » tels que restaurateur ou électricien,
- **le savoir-faire de professionnels** qui leur fixent des objectifs adaptés et exigeants,
- **le savoir-être en entreprise** via un suivi éducatif (arriver à l’heure, tenir ses engagements, gérer ses émotions, favoriser le travail bien fait…),
- **une véritable valeur ajoutée,** car chaque jeune est accompagné pour évoluer et progresser afin de trouver sa juste place en entreprise.

Notre vision de l’alternance offre ainsi un double avantage, appréhender les compétences liées à un métier et plonger dans la réalité d’une entreprise. Nous voulons de cette façon répondre aux besoins en personnel qualifié ressentis dans de nombreux secteurs professionnels, dont le vôtre.
En choisissant Apprentis d’Auteuil pour verser votre Taxe, vous préparez donc l’avenir de votre entreprise et témoignez de votre engagement social et citoyen en faveur de nos jeunes.

Je vous remercie de contribuer à leur apprentissage, leur tremplin vers un avenir meilleur.

François Content
Directeur général
Apprentis d’Auteuil

Notre métier depuis plus de 145 ans : transmettre savoir-faire et savoir-être aux jeunes en difficulté.

Apprentis d'Auteuil est un référent majeur de l'aide à l'enfance en France. Nous aidons les jeunes malmenés par la vie en leur proposant un environnement pédagogique stable et rassurant, un suivi personnalisé et valorisant, des formations adaptées à leurs besoins et au marché de l'emploi. Nos jeunes peuvent ainsi préparer leur insertion sociale et professionnelle, et devenir pas à pas des adultes autonomes et responsables, acteurs de leur destin.

Les jeunes sont :

- **Accueillis,** sans distinction d'origine et de religion.
- **Éduqués,** et scolarisés dans un cadre adapté aux difficultés et aux talents de chacun.
- **Formés,** en choisissant une formation professionnelle qui débouche sur un vrai métier.
- **Insérés** et accompagnés dans leur recherche d'emploi et de logement. Notre fondation reste à vie un soutien pour eux.

Notre valeur ajoutée :

- **Un accompagnement sur la durée.** Un seul objectif : obtenir une véritable autonomie.
- **Un parcours personnalisé** pour chaque jeune, en fonction de ses capacités et de son évolution.
- **Un fort taux d'encadrement.** Un contrat éducatif réunit parents, éducateurs, professeurs et le jeune lui-même.
- **La valorisation de chaque jeune.** Apprentis d'Auteuil aide chacun à découvrir son véritable potentiel par des projets professionnels, sportifs, artistiques et humanitaires.

Votre rôle :

En nous versant votre Taxe d'Apprentissage vous construisez leur réussite professionnelle.

Joël Soulard,
Gérant d'une conserverie de foie gras.

> *« Je verse l'intégralité de ma Taxe d'Apprentissage à Apprentis d'Auteuil, pour soutenir les jeunes mais aussi faire perdurer nos métiers. »*

M. Soulard, pourquoi avoir choisi Apprentis d'Auteuil pour le versement de votre taxe ?

Quand j'ai vu le travail fait par la fondation, notamment en restauration, c'était naturel de prendre le relais au niveau de l'entreprise. Ça correspond à l'aide que je souhaite apporter aux jeunes. À 61 ans, m'occuper de la mission sociale de mon entreprise fait partie de mon rôle. Savoir que l'on va aider est important aussi, c'est pourquoi nos salariés sont informés du choix d'attribution de la Taxe d'Apprentissage.

Quel est votre sentiment aujourd'hui sur la jeunesse en difficulté ?

Ces jeunes qui vivent des problèmes familiaux méritent encore plus d'être aidés et je pense que nous devons faire des efforts pour leur ouvrir des portes. J'organise, entre autres, une « portes ouvertes » pour leur montrer nos métiers dans l'agroalimentaire, ceux qui sont intéressés pourront suivre un stage chez nous. Ces enfants vont vouloir s'en sortir encore plus que les autres et je leur fais pleinement confiance. On a tous des valeurs humaines, le travail, le respect de l'autre, c'est mon devoir de les transmettre à ces jeunes.

14 filières et 74 formations dans 23 départements

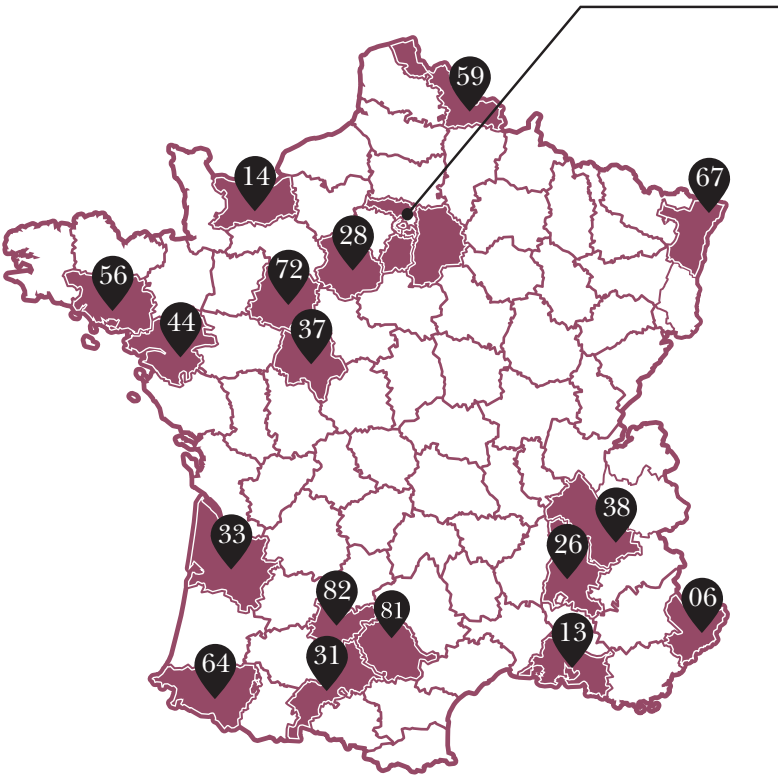

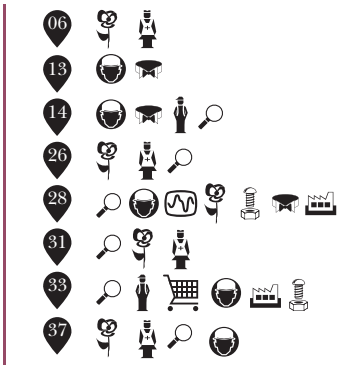

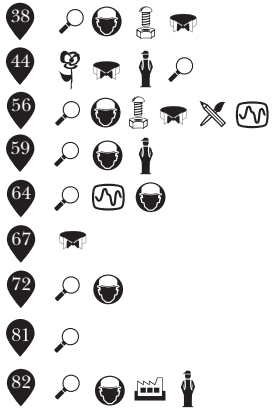

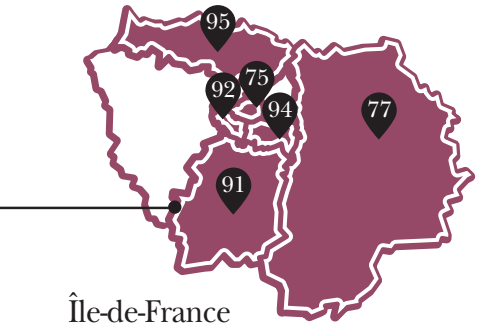

Agriculture / Horticulture :
Productions Horticoles, Productions Florales et Légumières, Travaux Paysagers, Fleuristerie, Vente de produits de jardin, Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant, Aménagements Paysagers, Construction paysagère, Conduite et entretien des machines agricoles, Production agricole utilisation matériel, Métiers du cheval

Industries graphiques

Bâtiment : Menuiserie fabricant,
Ébénisterie, Peinture-Vitrerie-Application-Revêtement, Structures métalliques, Charpente, Couverture, Étanchéité/Bardeur, Maçonnerie, Plaquisterie, Zinguerie, Maintenance de bâtiments de collectivité, Ouvrages du bâtiment aluminium et verre matériaux de synthèse

Électricité / Électrotechnique

Électronique : SIN

Hôtellerie / Restauration :
Cuisine et Service Brasserie Café, Agent polyvalent de Restauration, Boulangerie, Pâtisserie

Industrie : Maintenance des équipements industriels, Serrurerie-Métallerie, Soudure

Mécanique : Maintenance de Véhicules, Technicien d'usinage

Services aide à la personne :
Service en Milieu Rural, Service aux personnes et au territoire, Coiffure

Sciences et techniques de gestion :
Comptabilité-Gestion, Communication-Finance, Informatique, Marketing

Vente

Animation

Pré-apprentissage : DIMA

Préparation et/ou Découverte professionnelle

Pour toute question :
Frédérique GUILLOU
Votre spécialiste Taxe d'Apprentissage
Tél. : 01 44 14 76 35
courriel : taxe.apprentissage@apprentis-auteuil.org

Nos jeunes prennent la parole

“J’ai intégré le Collège Saint-Joseph d’Apprentis d’Auteuil à une époque de ma vie où j’avais perdu toute confiance en moi après un parcours scolaire très médiocre…”

«J’ai été bien encadré par le corps éducatif et pédagogique de mon établissement, ce qui m’a permis de progresser à mon rythme et de rentrer au lycée professionnel Saint-Joseph pour préparer un BEP MPMI (Métiers de la Production de la Mécanique Informatisée). Dans la foulée, j’ai saisi l’occasion de poursuivre ma formation en Bac Pro TU (Technicien d’Usinage), que j’ai eue avec Mention.

Durant cette période, j’ai souvent été sollicité pour divers projets culturels, sportifs, professionnels… qui m’ont permis de voir que j’étais capable de faire beaucoup de choses différentes, et même d’aider une connaissance de mon prof de dessin technique, en lui apprenant à se servir d’un logiciel professionnel pour ses maquettes d’avions, qu’il ne savait pas utiliser. J’en étais vraiment fier !»

Kévin Comets, ***19 ans, apprenti technicien d’usinage.***

“Ma formation au lycée professionnel a été une très belle expérience, les formateurs sont toujours là pour aider et cela à n’importe quelle heure.”

«Dans mon lycée tout était fait pour m’aider dans mon apprentissage. Une fois mon diplôme réussi, je me suis spécialisé et j’ai réalisé mon apprentissage dans une entreprise partenaire d’Apprentis d’Auteuil, Censeo. Avec les autres jeunes ça s’est très bien passé, je garde de très bons souvenirs. Grâce à cette expérience je suis devenu bien plus autonome, j’ai entrepris une recherche d’emploi et je suis soutenu par mes formateurs avec qui je garde contact.»

Mohammed Tore, ***20 ans, titulaire d’un CAP MBC (Maintenance Bâtiments de Collectivité) et d’un CAP plomberie, Lycée professionnel Jean Marie Vianney, Côte-Saint-André (38).***

Des professionnels engagés

Patrick Miramont,
Directeur du Lycée professionnel et UFA Saint-Joseph à Blanquefort.

« Tous les jeunes que nous accueillons ont traversé une histoire compliquée souvent douloureuse, notre travail consiste à leur rendre confiance en eux ! »

«Nous les aidons à retrouver par le travail manuel la fierté du travail bien fait pour eux, mais également dans le regard de leurs parents, de leurs enseignants, puis, plus tard, de leur employeur. Cette histoire qui dure depuis plus de 145 ans reste étonnamment d'actualité même si leur insertion professionnelle est un chemin long et compliqué dans le contexte actuel. Ils doivent trouver sur leur parcours des adultes bienveillants et attentifs qui forment cette chaîne de solidarité dont ils ont tant besoin. »

Thierry Taton,
formateur CAP véhicules automobiles option motocycles au Lycée Professionnel Jean-Marie Vianney, Côte-Saint-André (38).

« Grâce à tous nos efforts et à ceux de nos jeunes, nous avons obtenu un taux de réussite de 90% au CAP en juin 2012 ! »

«Avec 3 périodes de stage dans leur formation, les jeunes sont pendant 45 jours par an en entreprise, ce qui leur permet de développer une vraie relation professionnelle avec le client, les ouvriers, le monde de l'entreprise…

Mais certains enfants rencontrent des difficultés. Pour eux nous mettons en place des cours plus individualisés pour les aider. Rappelons que le CAP n'est que le 1er barreau de l'échelle, il faut donc soutenir chaque jeune dans la durée pour qu'il construise son projet professionnel.»

En bref

Les jeunes sortent des établissements Apprentis d'Auteuil avec une compétence technique validée en atelier et en stage, recherchée en entreprise.

Verser votre Taxe d'Apprentissage, c'est facile

Le versement de la taxe s'effectue par l'intermédiaire d'un organisme collecteur-répartiteur choisi par votre entreprise ou référencé par le bénéficiaire. Il est essentiel de bien transmettre vos souhaits de reversements à cet interlocuteur, autrement c'est lui qui décidera de l'affectation de votre Taxe d'Apprentissage.

Vous pouvez verser à Apprentis d'Auteuil :

- L'intégralité de votre Taxe d'Apprentissage
- Le quota seul
- La catégorie A ou B du barème
- Le cumul A + B du barème

Vous souhaitez attribuer à Apprentis d'Auteuil tout ou partie de votre Taxe d'Apprentissage ? Pour plus de simplicité, suivez le guide…

1. Choisissez votre organisme collecteur

• **L'ADFA :** c'est l'organisme gestionnaire de la collecte d'Apprentis d'Auteuil. Il vous garantit le suivi et la rapidité de traitement des sommes allouées. C'est aussi le seul organisme à permettre un reversement intégral de votre Taxe d'Apprentissage au profit des établissements d'Apprentis d'Auteuil (rendez-vous sur **www.taxeapprentissage.org** pour calculer votre Taxe d'Apprentissage et la régler en ligne).

Ou

• **Votre organisme collecteur habituel** (national ou régional) vous communiquera un bordereau de versement.

2. Désignez le ou les bénéficiaires de votre Taxe d'Apprentissage

Via l'ADFA

Vous pouvez reverser l'intégralité de votre Taxe d'Apprentissage à Apprentis d'Auteuil et choisir le ou les établissements qui en bénéficieront :

• Pour attribuer votre Taxe d'Apprentissage à Apprentis d'Auteuil sans choisir d'établissement bénéficiaire, utilisez le formulaire ADFA téléchargeable ou télé-déclarez en ligne sur **www.taxeapprentissage.org.**

Complétez ensuite le document sans préciser de reversement spécifique (Partie 7 : "Reversement aux écoles et aux CFA"). Le montant maximum avec règle du cumul sera alors alloué aux établissements habilités.

• Pour dédier partiellement ou intégralement votre taxe à un ou plusieurs établissements d'Apprentis d'Auteuil, précisez leurs noms et leurs codes postaux en vous référant à la liste des établissements, filières et catégories habilités sur **www.taxeapprentissage.org**

Via un autre organisme collecteur

• En passant par tout autre organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage, il est essentiel de transmettre vos consignes de versements en totalité ou en partie.

• Les lycées professionnels et lycées horticoles d'Apprentis d'Auteuil sont tous habilités à percevoir "hors-quota" de plein droit dans la catégorie A + la catégorie B par cumul.

Pour nous adresser le barème maximum de votre taxe, vous pouvez préciser « montant maximum avec règle du cumul ».

• Seuls les UFA, CFA et sections d'apprentissage sont habilités à percevoir le "quota" de la Taxe d'Apprentissage.

• Pour toutes informations sur les établissements bénéficiaires ou pour consulter la liste des UFA et leur CFA : liste des établissements, filières et catégories habilités sur **www.taxeapprentissage.org**

À noter :

Apprentis d'Auteuil n'entre pas en concurrence avec les universités ou grandes écoles collectant la catégorie C du hors-quota (correspondant aux formations de niveau I : bac +5 et plus).

3. Optez pour le mode de règlement qui vous convient

Le règlement de la Taxe d'Apprentissage peut se faire par chèque, virement ou carte bancaire. Si vous choisissez de faire un virement ou de régler par carte bancaire, rendez-vous sur le site **www.taxeapprentissage.org** pour un paiement en ligne. C'est plus simple et plus rapide. Un reçu libératoire vous sera ensuite délivré par l'organisme collecteur.

4. Vous voulez plus d'informations ?

Vous avez besoin de plus amples informations sur la procédure de versement de la taxe, son utilisation concrète, les formations Apprentis d'Auteuil de votre région habilitées à la percevoir ? Vous souhaitez visiter un établissement ? **N'hésitez pas à contacter les responsables relations entreprises :**

Région	Contact	Téléphone	Mail
Aquitaine	Caroline Boidron	05 56 17 31 91	caroline.boidron@apprentis-auteuil.org
Centre-Sarthe	Yoann Robin	02 40 65 39 89	yoann.robin@apprentis-auteuil.org
Est	Hélène Hollederer	03 88 45 85 94	helene.hollederer@apprentis-auteuil.org
IDF	Anne-Laure Fourneret	01 46 23 62 60	anne-laure.fourneret@apprentis-auteuil.org
Midi Pyrénées	Anne Gallois	05 62 88 68 80	anne.gallois@apprentis-auteuil.org
Rhône Alpes	Gaël Charveriat	04 72 97 04 31	gael.charveriat@apprentis-auteuil.org
Nord Ouest	Servane Leurent-Brintet	03 20 44 08 14	servane.leurent@apprentis-auteuil.org
Ouest	Christophe Langlais	02 40 32 46 65	christophe.langlais@apprentis-auteuil.org
PACA	Bruno Baumlen	04 95 08 04 54	bruno.baumlen@apprentis-auteuil.org
Siège *Spé. Taxe d'Apprentissage*	Frédérique Guillou	01 44 14 76 35	taxe.apprentissage@apprentis-auteuil.org

Votre Taxe d'Apprentissage, en transparence

La Taxe d'Apprentissage que vous nous versez est directement utilisée pour l'acquisition et le renouvellement du matériel le mieux adapté à une formation professionnelle de haut niveau.

LES RESSOURCES D'APPRENTIS D'AUTEUIL :

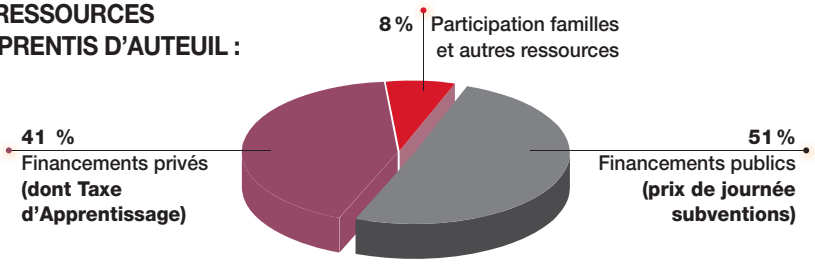
8 % Participation familles et autres ressources
41 % Financements privés (dont Taxe d'Apprentissage)
51 % Financements publics (prix de journée subventions)

Nous tenons compte de vos souhaits. Si vous désirez que votre taxe soit attribuée à un lycée professionnel Apprentis d'Auteuil en particulier (dans votre région par exemple), précisez-le sur le bordereau de versement.

© Besnard / Apprentis d'Auteuil - M. Castro / Apprentis d'Auteuil
Corbis - gettyimages - istockphoto

Calculez et versez votre Taxe d'Apprentissage sur **www.taxeapprentissage.org**

Dédiez tout ou partie de cet impôt solidaire :

- à l'établissement le plus proche de chez vous,
- à l'établissement préparant des jeunes à vos métiers,
- à Apprentis d'Auteuil dans son intégralité.

Merci d'aider nos Jeunes dans leur apprentissage de la vie et de leur métier !

AUT121111-BROCHURE

APPRENTIS D'AUTEUIL

Fondation reconnue d'utilité publique en 1929
40 rue Jean de La Fontaine
75781 Paris cedex 16
Tél. 01 44 14 75 20
www.apprentis-auteuil.org

RÉAPPRENDRE À VIVRE

DON en CONFIANCE comitecharte.org

LABEL IDEAS

Pour des raisons de confidentialité,nous avons changé les photos présentes dans ce mailing.